Arboris
Replicable solutions for climate and biodiversity
Case Study Database

Le cas du Gauteng

Aligner la mise en œuvre **infranationale** de l'**adaptation au changement climatique**

Regions4
Sustainable Development

People

Nature

Collection Spéciale

Cette étude de cas fait partie d'une collection spéciale élaborée par Regions4 avec le soutien de la Fondation européenne pour le climat (European Climate Foundation, ECF), qui examine la manière dont les gouvernements infranationaux s'impliquent dans les plans nationaux d'adaptation (PNA) dans le cadre d'une gouvernance multiniveau.

Nature

Territories

Solutions

Connection



Cette étude de cas présente trois exemples - le Gauteng (Afrique du Sud), São Paulo (Brésil) et la Lombardie (Italie) - qui illustrent chacun une configuration de gouvernance distincte, avec ses propres atouts, lacunes et contexte particulier en matière d'alignement des mandats juridiques et des capacités financières pour la mise en œuvre des plans nationaux d'action (PNA)

Ces conclusions, issues d'entretiens et de données d'enquête, ont pour objectif d'éclairer les recherches en cours et les débats politiques sur le renforcement de la gouvernance multiniveau de l'adaptation.

Explorez l'ensemble de la collection sur **Arboris**

Arboris
Replicable solutions for climate and biodiversity
Case Study Database

Regions4
Sustainable Development

RegionsWithNature

European Climate Foundation

GAUTENG
PROVINCIAL GOVERNMENT
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA

Découvrez-en plus **solutions régionales** pour le climat et la biodiversité sur **Arboris**.

À propos de cette publication

Introduction

En tant que province la plus peuplée et la plus importante sur le plan économique d'Afrique du Sud, le Gauteng est fortement exposé aux risques climatiques, notamment aux inondations, à la sécheresse et aux pressions exercées sur les infrastructures. Son expérience met en lumière des défis plus généraux liés à la gouvernance multiniveau, où les responsabilités sont clairement attribuées, mais où les ressources et les mécanismes de coordination sont encore en pleine évolution.

Informations clés

Localisation:
Province du Gauteng, Afrique du Sud

Système de gouvernance:
hybride (gouvernance coopérative entre les différents niveaux de gouvernement)

Le plan national d'adaptation (PNA) fait-il référence aux échelons infranationaux?
Oui, de manière explicite

Domaines prioritaires : Eau, résilience urbaine, infrastructures, établissements humains, réduction des risques de catastrophe.

Contributeur:
Gouvernement provincial du Gauteng, département de l'Environnement du Gauteng (GDEnv)

Auteur

Regions4 pour le développement durable, avec le soutien de la European Climate Foundation (ECF)

Octobre 2026 © Regions4

Table des Matières

Contexte et Éléments de Cadrage	**5**
Présentation de l'étude de cas	5
Cadres Institutionnels et de Planification	6
Capacités et Contraintes Financières	7
L'adaptation Multiniveau dans la Pratique	**8**
L'expérience du bassin versant de Kaalspruit	8
De la Planification à la Mise en œuvre	9
Reproductibilité et principaux enseignements tirés	**10**
À retenir	**11**
Références	**12**
Pour plus d'informations	**12**

Contexte et Éléments de Cadrage

Présentation de l'étude de cas

Le Gauteng est la province la plus urbanisée et la plus importante sur le plan économique d'Afrique du Sud. Elle concentre une grande partie des infrastructures, de la population et de l'activité économique du pays au sein d'une zone géographique relativement compacte.

Bien qu'elle soit la plus petite province en termes de superficie, elle concentre la plus grande part du PIB et de la population urbaine du pays, ce qui en fait un pôle économique autour duquel s'articulent les activités commerciales et un maillon essentiel du développement de l'Afrique du Sud.

La Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique de l'Afrique du Sud (NCCAS, 2020), qui fait office de plan national d'adaptation soumis à la CCNUCC, constitue le cadre national global dans lequel s'inscrit l'examen de la gouvernance de l'adaptation dans la province du Gauteng, objet de la présente étude de cas.

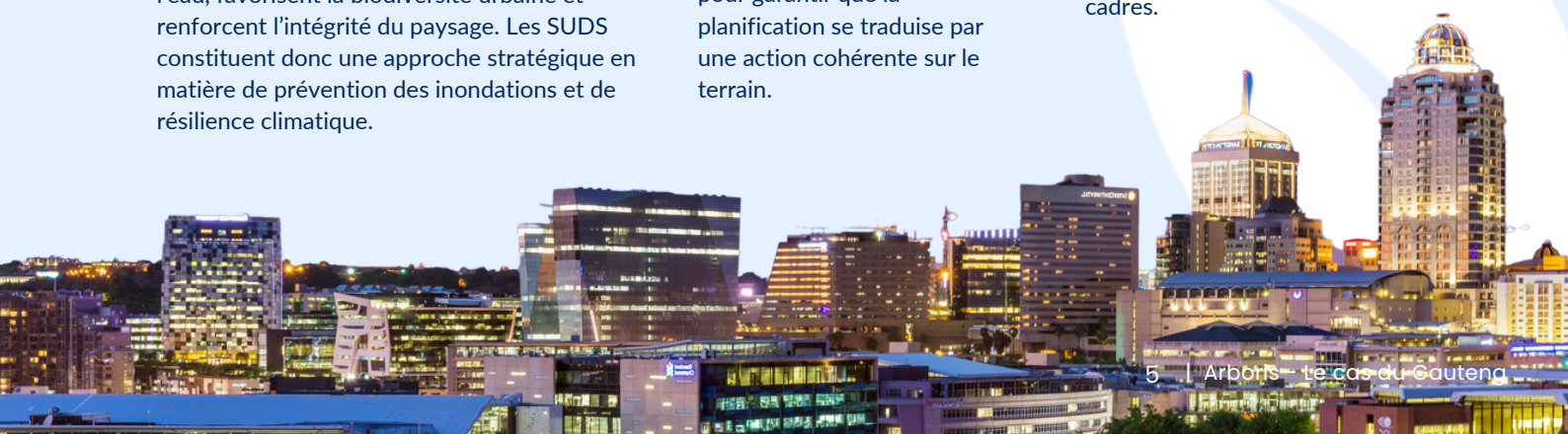
Les pressions liées au climat auxquelles est confrontée la province du Gauteng sont diverses et interdépendantes ; on s'attend à ce que des précipitations plus intenses alternent avec des sécheresses de plus en plus graves au cours des prochaines années.

Les inondations liées à des précipitations intenses touchent aussi bien les établissements informels que les infrastructures. Le stress hydrique, aggravé par le vieillissement des réseaux de distribution et la demande croissante, constitue une vulnérabilité majeure à long terme. Les systèmes de drainage urbain durable (SUDS) offrent une solution pour la gestion des eaux pluviales qui reproduit les systèmes naturels, au moyen d'aménagements tels que des revêtements perméables, des toitures végétalisées, des noues et des bassins de rétention. Ces systèmes réduisent les risques d'inondation, améliorent la qualité de l'eau, favorisent la biodiversité urbaine et renforcent l'intégrité du paysage. Les SUDS constituent donc une approche stratégique en matière de prévention des inondations et de résilience climatique.

Dans le cadre du système de gouvernance coopérative de l'Afrique du Sud, les responsabilités en matière d'adaptation sont réparties entre trois sphères reconnues par la Constitution : les niveaux national, régional et municipal. La province du Gauteng occupe une position centrale et intermédiaire, qui lui permet de transposer les priorités nationales en matière d'adaptation en stratégies provinciales, tout en soutenant leur mise en œuvre dans ses trois municipalités métropolitaines : Johannesburg, Tshwane et Ekurhuleni.

Ce positionnement place la province à la croisée des voies entre l'orientation politique nationale et la mise en œuvre municipale, où la coordination entre les différents niveaux de gouvernance est essentielle pour garantir que la planification se traduise par une action cohérente sur le terrain.

Le rôle de la province en matière d'adaptation revêt donc plusieurs dimensions : la planification stratégique, la coordination intergouvernementale, l'intégration des considérations climatiques dans les instruments de développement et l'appui technique aux communes. Le Gauteng joue donc un rôle de coordination et de facilitation au sein d'un système de gouvernance multiniveau plus large. Cette étude de cas examine comment ce rôle traduit dans la pratique, en suivant le cheminement qui va des priorités nationales définies par la NCCAS aux obligations contraignantes imposées au niveau infranational par la Loi sur le changement climatique, en passant par la réponse stratégique propre à la province du Gauteng, jusqu'aux lacunes de mise en œuvre qui apparaissent lorsque les capacités financières et les ressources institutionnelles ne sont pas encore à la hauteur des responsabilités définies par ces cadres.



Cadres Institutionnels et de Planification

La gouvernance en matière d'adaptation dans la province du Gauteng repose sur un **cadre juridique et politique** élaboré progressivement, étroitement lié aux réformes nationales en matière de gouvernance climatique.

Au niveau national, la Loi sur le changement climatique (2024) impose aux provinces et aux municipalités l'obligation formelle de réaliser des évaluations des risques climatiques et de la vulnérabilité, ainsi que d'élaborer des plans de mise en œuvre des mesures d'adaptation. Ces plans doivent être intégrés aux instruments d'aménagement existants, notamment les plans d'aménagement intégrés et les cadres d'aménagement du territoire, afin de garantir que l'adaptation soit ancrée dans des systèmes plus larges de planification territoriale, d'infrastructures et d'aménagement, plutôt que d'être traitée comme un domaine d'action à part entière.

La NCCAS fournit des orientations générales pour la planification de l'adaptation à tous les niveaux de gouvernement, et invite explicitement les provinces à élaborer des stratégies de réponse au changement climatique et à intégrer l'adaptation dans leurs plans intégrés de développement (Integrated Development Plans, IDP) et leurs cadres de développement spatial. La stratégie de réponse au changement climatique de la région urbaine du Gauteng et le plan d'action ont été élaborés en réponse directe à ce cadre national, et intègrent les enjeux liés à l'adaptation dans des secteurs clés tels que la gestion des ressources en eau, le développement des infrastructures, les établissements humains et la gestion des risques de catastrophe. Ensemble, ces instruments établissent un cadre institutionnel structuré pour la planification de l'adaptation et constituent un point de référence commun pour la coordination entre les différents niveaux de l'administration et les différents secteurs.

La coordination s'appuie sur toute une série de mécanismes formels, notamment des groupes de travail intergouvernementaux, des forums sur l'adaptation et des systèmes de déclarations structurés. Parmi ces mécanismes, on retrouve notamment le Comité intergouvernemental sur le changement climatique, le Comité consultatif d'experts du premier ministre sur le changement climatique, le Forum sur le changement climatique du Gauteng et l'Indaba sur le changement climatique du Gauteng. Ces plateformes facilitent la coordination entre les acteurs nationaux, régionaux et métropolitains, permettant ainsi des échanges réguliers d'informations et la mise en place de processus de planification conjoints.

Selon les termes du NAP Global Network, l'architecture de coordination sud-africaine combine des mécanismes verticaux, reliant les gouvernements provinciaux aux instances nationales par l'intermédiaire de la Commission présidentielle sur le climat et du Comité intergouvernemental sur le changement climatique, avec des plateformes multidimensionnelles telles que celles mentionnées, qui rassemblent les pouvoirs publics, la société civile, le monde universitaire et le secteur privé autour d'un programme d'adaptation commun.

La province du Gauteng rend compte officiellement au gouvernement national une fois par an, et transmet en outre des informations informelles tous les trimestres. Par ailleurs, elle est en train de transformer son registre provincial sur le changement climatique en une plateforme en ligne de suivi, de déclarations et de vérification, alignée sur les systèmes nationaux. Ces mécanismes reflètent un environnement de gouvernance dans lequel des cadres politiques formels sont en place et où les outils opérationnels sont progressivement mis au point et perfectionnés.

Dans la pratique, le degré d'intégration varie d'un secteur à l'autre. Les services chargés des questions environnementales et climatiques ont davantage progressé dans l'intégration des considérations climatiques, tandis que des secteurs tels que les transports, le logement et les infrastructures intègrent progressivement ces éléments dans leurs processus de planification et d'investissement, ce qui reflète des niveaux de préparation institutionnelle variés et des priorités spécifiques de chaque secteur à l'échelle de la province.



Capacités et Contraintes Financières

Le cadre de gouvernance et de planification de la province du Gauteng est relativement bien développé, tandis que les **capacités financières restent le facteur le plus déterminant** pour le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre.

Le financement de l'adaptation dans la province s'articule autour de quatre mécanismes principaux : les transferts budgétaires intergouvernementaux - qui constituent la principale source de financement - les dotations du gouvernement national, des financements internationaux et multilatéraux limités obtenus par l'intermédiaire des canaux nationaux, ainsi que des partenariats public-privé émergents.

Si ces mécanismes constituent un cadre financier opérationnel, la province estime toutefois que les flux de ressources actuels sont largement insuffisants au regard de l'ampleur et de la complexité de ses besoins en matière d'adaptation. Chaque année, le ministère de l'Environnement de la province du Gauteng consacre environ 5 000 000 R (environ 300 000 US$) à l'adaptation au changement climatique. Ce chiffre contraste avec l'intervention n° 8 de la NCCAS, qui préconise explicitement d'importants flux de financement de l'adaptation provenant du budget national et de sources internationales. Ce constat illustre ainsi de manière concrète l'écart entre les ambitions du plan national et les financements actuellement alloués au niveau provincial.

Parmi les initiatives d'adaptation du ministère, on peut citer le projet «SDG», le programme de sensibilisation au changement climatique dans les écoles, la plantation d'arbres et la végétalisation, l'élaboration de plans d'adaptation, ainsi que des mécanismes de coordination tels que le Forum sur le changement climatique, le Comité consultatif d'experts du premier ministre sur le changement climatique et l'Indaba sur le changement climatique. Il convient de noter qu'il existe diverses autres initiatives en matière de sécurité alimentaire, de santé, de gestion des catastrophes, d'eau et d'habitat, menées par d'autres départements provinciaux. Par ailleurs, la province collabore avec plusieurs partenaires, notamment les municipalités, la Banque mondiale et le Trésor national, dans le cadre du programme de gestion des bassins versants visant à faire face aux effets du changement climatique, ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan d'action contre la chaleur de la région urbaine du Gauteng.

L'une des caractéristiques structurelles du paysage actuel du financement est la prédominance de cycles de financement à court terme, liés à des projets spécifiques, qui sont en contradiction avec les horizons d'investissement à long terme que requièrent généralement les interventions d'adaptation. La modernisation des infrastructures, les systèmes de prévention des inondations et la restauration des écosystèmes, qui constituent autant de priorités de la stratégie d'adaptation de la province du Gauteng, nécessitent des investissements soutenus sur plusieurs années. Les structures de financement actuelles ne garantissent pas systématiquement cette continuité, ce qui a des répercussions sur l'enchaînement et le rythme de la mise en œuvre. Cette tension est aggravée par la variabilité des transferts intergouvernementaux, qui sont liés aux cycles budgétaires nationaux et soumis à l'évolution des priorités politiques, ce qui rend plus difficile la planification pluriannuelle de l'adaptation.

L'accès aux financements disponibles pose un certain nombre de difficultés. La province considère que les cinq éléments suivants constituent des obstacles majeurs : des procédures de demande complexes, des processus de sélection compétitifs, des cycles de financement de courte durée, des conditions d'utilisation restrictives et propres à chaque projet, ainsi que des capacités administratives et techniques limitées en matière de mobilisation de fonds. Cette situation est particulièrement contraignante étant donné que l'équipe provinciale chargée de l'adaptation est réduite et ne dispose pas actuellement d'un bureau de gestion de projet dédié, ce qui limite sa capacité à faire face aux exigences administratives liées à la rédaction des demandes de subvention, à l'établissement des rapports de conformité et à la coordination des fonds provenant de plusieurs sources simultanément. En juillet 2026, seuls trois fonctionnaires étaient chargés des travaux d'adaptation au changement climatique au sein du département de l'Environnement de la province du Gauteng.

Les conséquences de ces contraintes se traduisent dans la pratique : environ 47 % de l'eau potable du Gauteng est perdue en raison de fuites dans les infrastructures, ce qui constitue une priorité absolue en matière d'adaptation, avec des implications directes pour la sécurité de l'approvisionnement en eau dans un contexte de stress climatique ; pourtant, aucun budget spécifique n'a été alloué pour y remédier à l'échelle nécessaire. Cet exemple illustre un déséquilibre structurel plus général : la Loi sur le changement climatique attribue des responsabilités claires aux provinces, mais le système financier ne met pas encore à disposition des ressources à la hauteur de ces obligations. Ce décalage revêt également une dimension sectorielle : le changement climatique continue d'être perçu principalement comme un enjeu environnemental au sein de certains services de l'administration provinciale, ce qui signifie que des départements tels que ceux des transports et des infrastructures n'intègrent pas encore systématiquement les mesures d'adaptation dans leurs décisions budgétaires et d'investissement. Cela limite la mesure dans laquelle les ressources disponibles, aussi restreintes soient-elles, sont affectées aux priorités en matière d'adaptation dans l'ensemble des domaines de compétence de la province.

Il convient de noter que la province dispose d'une autonomie totale pour affecter ses propres ressources, et que cette souplesse constitue un atout important. Toutefois, le volume des recettes propres disponibles pour l'adaptation est limité par rapport aux besoins, et le paysage global du financement reste fragmenté et imprévisible.

Dans l'ensemble, ces facteurs montrent que les contraintes financières dans la province du Gauteng ne relèvent pas uniquement d'une question de volume, mais aussi de structure, d'accessibilité et de préparation institutionnelles, autant d'éléments qui déterminent dans quelle mesure les ressources disponibles peuvent être mobilisées efficacement et maintenues dans la durée.

Pour les gouvernements nationaux et les partenaires internationaux, l'expérience du Gauteng montre clairement que l'intervention financière prévue dans le cadre de la NCCAS nécessite des sources de financement spécifiques, prévisibles et accessibles au niveau provincial.

L'adaptation Multiniveau dans la Pratique

L'expérience du bassin versant de Kaalspruit

L'un des exemples d'adaptation les plus parlants dans la province du Gauteng est le **plan de gestion résiliente du bassin versant de Kaalspruit,** élaboré en 2022, une initiative qui répond directement aux priorités identifiées dans la NCCAS, à savoir la réduction des risques d'inondation, la restauration des zones humides et le renforcement de la résilience des infrastructures hydrauliques, autant de domaines explicitement prioritaires dans le cadre des interventions stratégiques de la NCCAS en matière de réduction de la vulnérabilité et d'intégration de l'adaptation.

Le bassin versant de Kaalspruit s'étend sur trois grandes municipalités métropolitaines : Johannesburg, Tshwane et Ekurhuleni, et constitue une zone densément urbanisée et fortement interconnectée, confrontée à un risque croissant d'inondations, à une dégradation de l'environnement et à des contraintes en matière d'infrastructures.

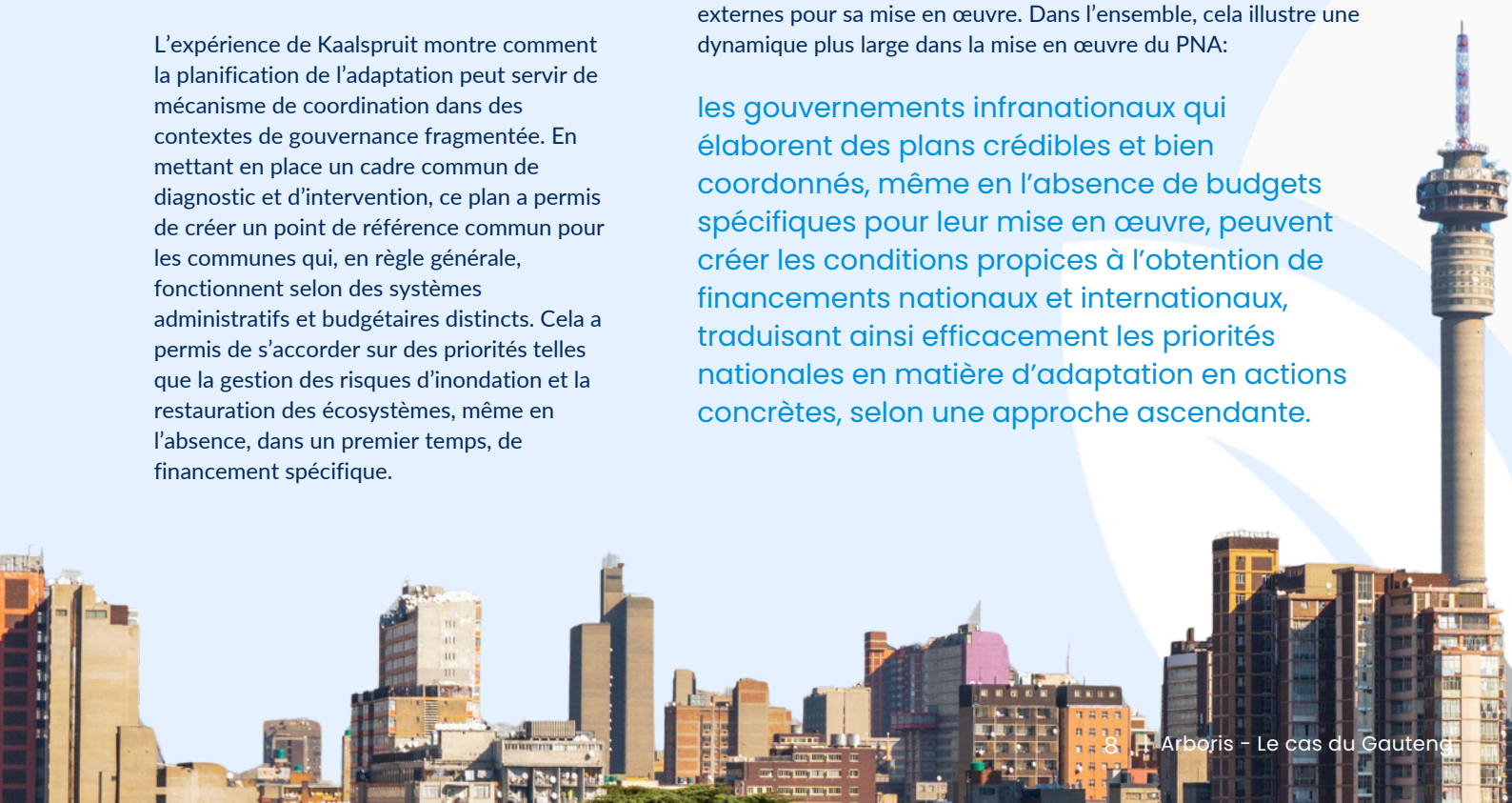
L'une des principales caractéristiques de ce cas est que la province du Gauteng ne disposait pas, au départ, de fonds spécifiques pour mettre en œuvre ce plan. Au contraire, l'intérêt principal de cette initiative réside dans sa capacité à rassembler plusieurs communes au sein d'un cadre de planification commun. Cette fonction de coordination s'est avérée essentielle pour harmoniser les priorités entre des juridictions qui, sans cela, fonctionnent de manière indépendante.
À la suite de sa mise en place, les communes ont commencé à mobiliser leurs propres ressources pour soutenir sa mise en œuvre. Par la suite, le Trésor public et la Banque mondiale ont apporté un soutien supplémentaire, renforçant ainsi les capacités financières et techniques du programme.

L'expérience de Kaalspruit montre comment la planification de l'adaptation peut servir de mécanisme de coordination dans des contextes de gouvernance fragmentée. En mettant en place un cadre commun de diagnostic et d'intervention, ce plan a permis de créer un point de référence commun pour les communes qui, en règle générale, fonctionnent selon des systèmes administratifs et budgétaires distincts. Cela a permis de s'accorder sur des priorités telles que la gestion des risques d'inondation et la restauration des écosystèmes, même en l'absence, dans un premier temps, de financement spécifique.

L'engagement extérieur du Trésor public et des partenaires internationaux a encore renforcé cette dynamique. Leur implication a été rendue possible non seulement par la qualité technique du projet, mais aussi par sa capacité à démontrer sa pertinence au-delà des frontières administratives et son potentiel de mise en œuvre. En ce sens, les outils de planification peuvent jouer un rôle d'intermédiaire entre les priorités locales et les possibilités de financement externes, contribuant ainsi à combler les lacunes en matière de gouvernance et de ressources entre les différents niveaux de pouvoir.

Plus généralement, le cas de Kaalspruit illustre l'approche d'adaptation adoptée par la province du Gauteng, qui consiste souvent à jouer un rôle de coordination et de facilitation plutôt qu'à financer ou à mettre en œuvre directement toutes les interventions. Ce positionnement lui permet de faciliter la coordination entre les différents niveaux de gouvernance, tout en s'appuyant sur une combinaison de ressources municipales et externes pour sa mise en œuvre. Dans l'ensemble, cela illustre une dynamique plus large dans la mise en œuvre du PNA:

les gouvernements infranationaux qui élaborent des plans crédibles et bien coordonnés, même en l'absence de budgets spécifiques pour leur mise en œuvre, peuvent créer les conditions propices à l'obtention de financements nationaux et internationaux, traduisant ainsi efficacement les priorités nationales en matière d'adaptation en actions concrètes, selon une approche ascendante.



De la planification à la mise en œuvre

La NCCAS fixe un mandat ambitieux aux gouvernements infranationaux : les provinces sont tenues d'élaborer des plans de mise en œuvre de réponse au changement climatique, d'intégrer l'adaptation dans l'ensemble des secteurs et de renforcer progressivement les capacités institutionnelles et financières nécessaires à leur mise en œuvre.

La province du Gauteng a mis en place un ensemble complet de stratégies et d'instruments de planification. Pourtant, l'écart entre les exigences de la NCCAS et les capacités actuelles des provinces reste le principal défi de mise en œuvre, et la capacité à traduire les priorités nationales en actions cohérentes à l'échelle des différents secteurs et des municipalités dépend de plusieurs facteurs interdépendants. Pour que les stratégies provinciales se traduisent par une mise en œuvre cohérente, il est nécessaire que les priorités en matière d'adaptation soient intégrées dans la planification quotidienne et les décisions

Si l'adaptation est de plus en plus prise en compte dans les instruments de planification provinciaux, le rythme de son intégration varie d'un secteur à l'autre, ce qui reflète des différences en matière de capacités institutionnelles, d'expertise technique et de priorités d'investissement concurrentes. Le renforcement de l'appropriation intersectorielle reste un défi majeur pour la mise en œuvre. La résilience des infrastructures illustre les conséquences de ces lacunes dans la mise en œuvre. Pour remédier aux vulnérabilités de longue date, telles que les pertes d'eau dues au vieillissement des réseaux de distribution, il faut des investissements soutenus et une meilleure coordination entre les objectifs climatiques et la planification des infrastructures. Cela souligne l'importance d'harmoniser les dispositions juridiques, la planification sectorielle et les ressources financières afin que les priorités d'adaptation identifiées puissent se traduire en actions concrètes.

Les capacités institutionnelles aux niveaux provincial et municipal influencent également le rythme et la cohérence de la mise en œuvre. Les équipes chargées de la planification de l'adaptation, de la préparation des projets et des demandes de financement opèrent dans des contextes où les ressources sont limitées ; le renforcement durable des capacités techniques, notamment en matière de rédaction de demandes de subventions, de gestion de projets et de mobilisation de financements, est considéré comme un facteur clé permettant d'accélérer la concrétisation des plans sur le terrain. La NCCAS identifie explicitement le renforcement des capacités comme une intervention stratégique, mais le soutien national dans ce domaine reste limité en termes d'ampleur et de continuité par rapport aux besoins des provinces.

Pris dans leur ensemble, ces facteurs mettent en évidence une lacune structurelle au cœur de la mise en œuvre du PNA dans la province du Gauteng : le cadre national définit clairement les responsabilités, mais les orientations opérationnelles, les instruments financiers et le soutien institutionnel nécessaires à leur mise en œuvre ne se sont pas encore développés au même rythme.

Combler cet écart, par ex., entre le mandat et les capacités, entre la planification et la mise en œuvre, constitue la prochaine étape cruciale pour traduire les priorités nationales d'adaptation de l'Afrique du Sud en actions provinciales pérennes.



Reproductibilité et principaux enseignements tirés

L'expérience de la province du Gauteng montre comment des cadres institutionnels solides en matière d'adaptation peuvent favoriser un environnement de gouvernance propice grâce à des dispositions légales, des outils de planification et des mécanismes de coordination.

Parallèlement, les résultats de la mise en œuvre dépendent de la manière dont ces éléments interagissent avec les ressources financières, l'intégration sectorielle et les capacités au niveau municipal. Pour les autres régions qui s'interrogent sur la manière d'appliquer ces enseignements à leur propre contexte, trois dimensions étroitement liées doivent être prises en compte.

La mise en œuvre du PNA repose sur des dispositions légales qui transposent les engagements nationaux en obligations au niveau infranational.

a Loi sud-africaine sur le changement climatique y parvient explicitement en instaurant des obligations contraignantes aux niveaux provincial et municipal, et en intégrant l'adaptation au sein des instruments de planification existants plutôt qu'en créant des structures parallèles. L'efficacité de ses obligations dépend de la manière dont elles sont traduites dans la pratique, au moyen de recommandations techniques, de dispositifs institutionnels et des ressources disponibles. Dans la province du Gauteng, les responsabilités en matière d'adaptation sont clairement définies dans les cadres nationaux et provinciaux, et le développement progressif d'outils opérationnels et de guides de mise en œuvre constitue la prochaine étape de ce travail.

La mise en œuvre efficace des PNA nécessite des mécanismes de coordination qui relient les cadres nationaux aux mesures d'application prises aux niveaux régional et local.

Le NAP Global Network distingue trois grands types de mécanismes : verticaux, horizontaux et multidimensionnels, et l'expérience du Gauteng illustre le fonctionnement de ces trois types. L'expérience de Kaalspruit montre comment les cadres de planification communs peuvent servir de mécanismes de coordination, en alignant les priorités entre différentes administrations et en créant des conditions favorables à l'accès à des financements externes. Les groupes de travail intergouvernementaux, les forums sur l'adaptation, les systèmes de déclaration obligatoires et la nouvelle plateforme MRV de la province du Gauteng constituent des modèles reproductibles permettant d'institutionnaliser la coordination multiniveau dans des contextes de gouvernance similaires.

Les conditions financières déterminent à la fois le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre.

L'expérience du Gauteng montre que la structure, la prévisibilité et l'accessibilité des financements destinés à l'adaptation sont tout aussi importantes que leur volume. L'élaboration de plans d'adaptation bien coordonnés entre plusieurs juridictions compétentes, comme le montre l'initiative de Kaalspruit, peut renforcer la capacité d'une région à accéder à des financements nationaux et internationaux, en particulier lorsque les transferts budgétaires spécifiquement destinés à l'adaptation s'avèrent limités.

Aperçu du cadre de gouvernance multiniveau - Gauteng, Afrique du Sud

Échelons infranationaux mentionnés dans le PNA	**Oui:** de manière explicite, avec des rôles et des exigences bien définis en matière de planification
Obligations légales	**Oui:** obligations contraignantes prévues par la Loi sur le changement climatique (2024)
Plan d'adaptation régional	**Partiel:** intégré dans une stratégie climatique plus large ; pas de plan autonome
Renforcement des capacités	**Partiel:** en place, mais d'une ampleur et d'une continuité limitées
Mécanismes de coordination	**Solides:** plusieurs plateformes officielles et obligation de déclaration
Capacité financière	**Insuffisante:** fragmentée, imprévisible, en deçà des besoins de mise en œuvre
Alignement entre la mission et le financement	**Modéré:** obligations définies, mais ressources nettement insuffisantes

À Retenir

L'expérience du Gauteng montre que des dispositions juridiques solides et des mécanismes de coordination structurés, ancrés dans le PNA, peuvent établir un cadre institutionnel clair pour la mise en œuvre du PNA au niveau infranational.

Pourtant, les obligations légales ne suffisent pas à elles seules : une mise en œuvre durable passe par l'alignement des ressources financières, des orientations opérationnelles et des capacités institutionnelles intersectorielles sur les obligations définies par ces cadres. La province du Gauteng montre également que les gouvernements infranationaux ne sont pas de simples exécutants des priorités nationales. Grâce à une planification coordonnée et à des partenariats interjuridictionnels, ils peuvent activement attirer des financements et définir les conditions de mise en œuvre favorables, contribuant ainsi à l'effort national d'adaptation.

Pour les autres régions, l'expérience du Gauteng montre que les résultats en matière d'adaptation dépendent de l'interaction entre les cadres politiques, la coordination institutionnelle et les systèmes financiers. Le renforcement de la mise en œuvre dépend de la manière dont ces éléments sont progressivement harmonisés au sein des structures de gouvernance existantes.



Références

Department of Forestry, Fisheries and the Environment (2020) National Climate Change Adaptation Strategy (NCCAS). Republic of South Africa. Disponible ici.

Gauteng Department of Agriculture and Rural Development (2020) Gauteng City Region Over-arching Climate Change Response Strategy and Action Plan (March 2020). Gauteng Provincial Government, South Africa. Disponible ici.

Government of South Africa (2024) Climate Change Act, 2024 (Act No. 22 of 2024). Government Gazette, Republic of South Africa. Disponible ici.

Gauteng Department of Agriculture, Rural Development and Environment (2023), Kaalspruit Climate Resilient Catchment Management Plan, Gauteng Provincial Government, South Africa.

Pour plus d'informations

Pour en savoir plus sur ce projet, contactez-nous par e-mail à l'adresse **info@regions4.org** afin de convenir d'un entretien d'information, d'obtenir des réponses à vos questions et de bénéficier d'un accompagnement pour la mise en œuvre de projets similaires.

Arboris

Contributions

Regions4

Héloïse Chicou,
Responsable du programme Action climatique et résilience

Mélisa Cran
Responsable des régionsAdapt

Gabriela Carrera
Agent de programme en biodiversité

Brenda Tenório
Agent de communication junior

Conseil externe

Ana Dias
Consultant pour le programme climatique Regions4

Remerciements

Cette étude de cas a été réalisée avec le soutien de la Fondation européenne pour le climat (ECF). Les données ont été fournies par le gouvernement de l'État de São Paulo (Secrétariat à l'Environnement, aux Infrastructures et à la Logistique), le gouvernement provincial du Gauteng (Département de l'Environnement), ainsi que les autorités régionales de l'Île-de-France (Direction de l'Environnement, Pôle Agriculture, Ruralité et Transition Écologique) et de la Lombardie. Les résultats et les interprétations relèvent de la responsabilité des auteurs.

Clause de non-responsabilité

Cette publication a bénéficié du soutien de la Fondation Européenne pour le Climat. La responsabilité des informations et des opinions exprimées dans la présente publication incombe à leurs auteurs. La Fondation européenne pour le climat ne saurait être tenue pour responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues ou exprimées dans le présent document.

À propos de Regions4

Regions4 est un réseau mondial de gouvernements infranationaux qui œuvrent en faveur de l'action climatique, de la biodiversité et du développement durable. Créé en 2002 pour représenter les États fédérés, les régions et les provinces lors des négociations des Nations unies, des initiatives de l'Union européenne et des discussions internationales sur la biodiversité, le changement climatique et le développement durable, Regions4 rassemble aujourd'hui 59 membres dans 25 pays, représentant collectivement 171 gouvernements infranationaux et plus de 430 millions d'habitants.

Pour en savoir plus: www.regions4.org

Rue Egide Van Ophem, 40 A, 1180 Uccle, Belgium

Octobre, 2026 © Regions4